

ACTIVITE ECONOMIQUE ET GENRE CAS DE LA FEMME CONGOLAISE

By Elizabeth Kayiba Mbelu

(RESUME)

Les données de l'enquête sur la situation des enfants et des femmes de 1995 démontrent qu'avec une fécondité totale de 7,3 enfants par femme et un taux d'activité de 51,8 % pour l'ensemble du pays, les femmes congolaises jouent un rôle prépondérant non seulement du point de vue social mais aussi dans le secteur économique.

La jouissance du fruit de cette grande participation de la femme à l'économie est freinée par toutes sortes d'obstacles tels que " la législation sociale, le faible niveau d'instruction, la pauvreté, les us et coutumes ... La politique du gouvernement qui n'assure pas encore une représentativité équitable de la femme dans les centres de prise de décision demeure un handicap non négligeable. La mauvaise gouvernance qui a caractérisé la politique et l'économie de notre pays durant les quatre décennies d'indépendance et le Programme d'ajustement structurel ont fragilisé davantage la condition de la femme en accentuant l'appauvrissement des populations.

La femme congolaise œuvre principalement dans le secteur primaire où les revenus ne sont pas substantiels par rapport aux salaires. De surcroît, dans la plupart d'unités de production, la femme s'est fait recenser comme "aide familiale" et n'a pas accès à la propriété. Malgré un taux élevé de fécondité et un taux élevé d'activité, les femmes congolaises n'ont pas une part équitable dans la répartition de la richesse du pays.

INTRODUCTION

Avec une population estimée à 52 099 000 résidents, la République Démocratique du Congo est un grand pays situé au cœur de l'Afrique dont la superficie est de 2 345 858 km²; Kinshasa en est la capitale. Le taux moyen d'accroissement démographique est de 3,2 %

Lors du recensement scientifique de la population réalisé en 1984, l'indice synthétique de fécondité était de 6,7 enfants. Alors que les données issues de l'enquête de 1995 sur la situation des femmes et des enfants font état d'un relèvement de l'indice synthétique à 7,3, les données de l'enquête menée par OXFAM en 2001 ramènent l'indice synthétique à 6,7 (INS 1984, Ministère du Plan 1996, enquête OXFAM document inédit). Ces chiffres montrent à suffisance l'importance du rôle primordial que les femmes jouent dans la reproduction sociale avec un taux d'activité de 51,8% (INS 1984, Ministère du Plan 1996).

La République Démocratique du Congo est doté d'immenses ressources animales, végétales et minières qui jusqu'à présent ne garantissent pas encore le bien-être de sa population ni une équitable répartition de ses richesses. Nonobstant ce taux élevé d'activité de la femme, celle - ci ne jouit pas du fruit de son travail. En suivant l'évolution du rôle de la femme du milieu rural jusqu'en ville, l'on se propose de mettre en exergue les principaux facteurs qui empêchent une meilleure et équitable répartition des richesses du pays entre les hommes et les femmes.

Pour ce faire, la structure de notre réflexion s'articule autour de trois chapitres. Le premier donne un aperçu sur le niveau et quelques déterminants principaux de la fécondité congolaise. Le deuxième chapitre traite de l'activité économique et le troisième se propose de démontrer la différence qui existe entre l'apport de la femme à la société et le bénéfice qu'elle en tire.

Méthodologies et Données

Notre étude comporte deux types d'analyse; une analyse qualitative et une analyse quantitative.

La première approche s'appuie sur des études existantes d'ordre sociologique et démographique entre autres. Nous allons appréhender la haute fécondité congolaise à travers quelques déterminants socioculturels. Ensuite, nous identifierons les valeurs socio - culturelles susceptibles d'entraver dans la société congolaise une équitable répartition de la richesse du pays.

Par une approche quantitative, nous tenterons de démontrer que l'apport de la femme au Produit Intérieur Brut est de loin inférieur au revenu qu'elle en tire et qu'elle est surexploitée.

Les données de base de cette étude proviennent du recensement scientifique de la population congolaise de 1984, de l'enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes au Congo en 1995 et de l'enquête sur l'état des lieux des informations sur la santé de la reproduction, les stratégies de population et développement, le VIH/SIDA, le plaidoyer ainsi que sur les populations sinistrées 1995 -1999.

REPRODUCTION SOCIALE

Dans le milieu rural

Dans la société traditionnelle, un grand nombre d'enfants constitue un moyen de survie car la famille est la principale unité de production.

La femme congolaise ne fait pas exception à travers les données suivantes:

Tableau 1. Fécondité totale, Taux de reproduction et Age moyen à la procréation par région

Région	Fécondité totale	Taux brut de reproduction	Age moyen à la procréation
Kinshasa	7,7	3,8	28,5
Bas Zaïre ¹	7,7	3,8	28,0
Bandundu	7,0	3,5	27,7
Equateur	6,1	3,1	26,1
Haut Zaïre	4,8	2,4	25,1
Kivu	7,4	3,8	27,4
Shaba	7,8	3,9	26,7
Kasai Oriental	7,4	3,6	26,9
Kasai Occidental	7,0	3,5	27,1
Zaïre	6,7	3,4	27,9

Source : INS, Profil de la femme, 1994, p. 14

Le profil de fécondité de la femme congolaise reflète exactement les niveaux de fécondité affichés par la plupart des sociétés traditionnelles africaines. Au sein de ces dernières, le statut de la femme est souvent lié au nombre d'enfants vivants et surtout, au nombre de garçons qu'elle amène au monde. Les déterminants principaux de cette fécondité sont : l'âge au premier mariage, l'éducation et l'alphabétisation de la femme et du partenaire, sur l'emploi et le statut de l'emploi et sur le milieu de résidence (Ahmed Bahri, 1988).

Bien que l'âge moyen au premier mariage se situe à 21,5 ans pour les deux sexes et à 20,2 pour les filles en milieu rural (UNICEF, PNUD, OMS, Ministère du Plan 1996), tous les congolais savent que dans les villages, les femmes se marient très tôt et souvent dès la puberté. Ce mariage précoce rallonge la période de procréation maximisant ainsi la descendance finale. D'autre part les provinces moins urbanisées (Kivu, Equateur, et Haut – Zaïre) se caractérisent par des taux élevés de femmes analphabètes par rapport à celles qui sont urbanisées (Kinshasa, Bas – Zaïre et Shaba). La province de Bandundu se distingue des autres provinces ruralisées à cause de la présence d'un grand nombre d'infrastructure scolaire (tableau 2).

¹ La République Démocratique du Congo se dénommait alors Zaïre, la province du Bas – Congo fut le Bas – Zaïre, le Haut – Zaïre correspond à l'actuelle province Orientale et le Shaba est devenu le Katanga

Tableau 2. Taux d'analphabétisme par région et par sexe (en %) – Zaïre 1995

Région	Hommes	Femmes	Total
Kinshasa	3,2	10,8	7,4
Bas – Zaïre	9,5	31,0	20,9
Bandundu	14,6	43,9	30,4
Equateur	24,6	63,5	44,8
Haut – Zaïre	29,1	57,9	44,9
Kivu	26,7	65,3	47,1
Shaba	12,4	44,6	29,5
Deux Kasai	15,5	44,8	31,1
Zaïre	17,5	45,9	32,7

Source : UNICEF, PNUD, OMS, Ministère du Plan et Reconstruction Nationale, ENSEF, 1996, p. 66

Compte tenu du taux élevé des femmes analphabètes, il est difficile de percevoir une corrélation entre l'instruction et la fécondité aussi bien dans le milieu rural qu'urbain. Quant à la corrélation entre le statut de la femme et sa fécondité, nous convenons avec Assogba que dans le milieu traditionnel, la femme en tant qu'individu a un statut peu enviable car les critères objectifs de statut de l'individu sont en priorité l'âge et le sexe (L.N. Mensan Assogba 1990). Dans le village, la femme assume des lourdes responsabilités de protection de la famille, de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires. Malgré cette grande activité, sa fécondité reste élevée pour plusieurs raisons dont la proximité de la famille élargie, la possibilité d'amener les enfants sur le lieu de travail plaident en faveur d'une forte fécondité.

La femme ne pouvait espérer une amélioration de son statut qu'à travers une grande progéniture. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir la femme congolaise afficher un taux élevé de fécondité. En tant qu'être normal cherchant une intégration et de la considération dans son milieu socio-culturel, elle se conforme aux valeurs qui y sont "sacralisées". En dehors de ce besoin d'affirmation de soi, le taux élevé de mortalité infantile dans le milieu traditionnel plaide en faveur d'une forte fécondité.

L'on pourrait penser que le statut des filles dans le régime matrilineaire est meilleur par rapport à celui des filles évoluant dans le régime patrilineaire. Il n'en est rien du tout car les filles sont appréciées à travers leur progéniture qui enrichira la lignée des oncles maternels.

Bien que la société traditionnelle reconnaisse l'importance de la fonction biologique de la femme, elle ne valorise pas la femme en tant qu'individu car la femme stérile est méprisée.

En outre, il est fort rare sinon impossible de voir une femme accéder à la propriété.

Dans le milieu urbain

Nous distinguons deux catégories de femmes : les ménagères et celles qui exercent une activité lucrative.

En ce qui concerne la ménagère, le volume du travail domestique est sensiblement réduit par rapport à celui de la paysanne grâce à l'infrastructure urbaine. Sa fécondité demeure élevée et dans certaines provinces plus urbanisées, on remarque une hausse du taux de fécondité par rapport à celui des milieux ruraux (tableau 1). L'accessibilité aux infrastructures hospitalières joue sûrement un rôle catalyseur dans ce phénomène ainsi qu'une relative baisse de la mortalité dans les villes.

L'impact des us et coutumes, corroboré par plus d'une étude, demeure remarquable malgré la non observation de l'abstinence sexuelle après l'accouchement (Coulibaly P. et Pool D.I.,1975).

Paradoxalement, la fécondité de la femme exerçant une activité lucrative demeure toujours élevée contredisant les thèses qui se sont vérifiées dans d'autres pays africains (Hélène Ware: 1977)

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette haute fécondité. Le prestige de la femme reste lié à une grande progéniture ainsi que celui de l'homme. En matière de fécondité, c'est l'homme qui décide du nombre d'enfants à avoir étant donné que c'est lui le chef incontesté du ménage. Pire encore dans la plupart des ménages, le couple ne discute pas de la planification familiale (FNUAP, 2000 p. 17). Bien qu'il y ait quelques femmes qui utilisent des contraceptifs à l'insu de leurs maris, la plupart n'osent pas le faire. Malgré le fait que l'enfant n'est plus productif comme dans le milieu rural, il demeure un gage de sécurité pour les vieux jours.

Le manque d'information et la désinformation sur les méthodes contraceptives est aussi un facteur déterminant de la haute fécondité.

Un facteur non négligeable est la religion. La plupart de sectes et grandes Eglises dénoncent la limitation des naissances . Par dessus toute chose, le manque d'instruction de la femme est une barrière à une transition démographique en République Démocratique du Congo.

La famille élargie est encore omniprésente et elle continue à assurer la compatibilité entre activité lucrative et haute fécondité en permettant la garde des enfants.

En cette période de crise multisectorielle, cette haute fécondité de la femme congolaise est une menace pour sa survie comme le décrivent si bien les auteurs de « La Question démographique ». "La femme congolaise continue à subir le poids et la menace de plusieurs naissances. En moyenne, 63 longs mois de grossesse soit 7 naissances dont chacune aboutit à un devoir d'initiation à la vie et à celui de faire face aux besoins fondamentaux de l'enfant. La pression de s'exposer à ce risque vient de partout, mais seule la femme y est soumise" (DDK, 1998, p. 104). Le taux de 1837 décès sur 100.000 naissances vivantes tire la sonnette d'alarme à ce propos (OMS/RDC, 1999, p5).

Nous sommes tentés de penser que la crise économique qui frappe la population congolaise depuis plusieurs années pourrait peut-être contribuer à une baisse de la fécondité compte tenu du fait qu'actuellement ce sont les femmes qui subviennent aux besoins du ménage suite au chômage qui s'est installé dans la majorité des familles. Selon les résultats de l'enquête sur la mortalité maternelle à Kinshasa menée par OXFAM en 2001, l'indice synthétique est ramené à 6,7.

Par ailleurs, beaucoup d'enfants dont les parents sont incapables d'assurer non seulement leur scolarité mais aussi leur alimentation se sont convertis en vendeurs ambulants ou en délinquants surnommés « shegué » . Il faudrait noter que l'hospitalité africaine et la mentalité pronataliste sont mises à rude épreuve par ce nouveau phénomène qui déshumanise la société congolaise.Tous ces facteurs rendent difficile l'instauration de la transition démographique en R.D.C.

ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA FEMME CONGOLAISE

La paysanne

Lors du Séminaire sur la participation des femmes à la vie économique tenu en 1971 au Gabon, les participantes ont démontré à l'aide des statistiques que dans les zones rurales, un homme travaille 92 jours en 5 ans tandis que la femme devait accomplir 1 078 jours de travail (Kayiba,1981). Dans nos villages, le même scénario se répète. Une étude plus récente effectuée en 1993 en République Démocratique du Congo estime le nombre d'heures ouvrées par une femme dans l'agriculture à 69,9 par semaine contre 41,9 pour un homme(Muhindo, 1994). En plus de sa haute fécondité, la femme doit confectionner les repas, aller chercher le bois, faire la corvée d'eau, soigner les enfants et de surcroît participer aux travaux des champs. Les données du tableau n° 3 et du graphique démontrent que les femmes sont majoritaires dans le secteur primaire, principalement dans l'agriculture parce qu'elles ne possèdent pas les qualifications requises pour travailler dans l'extraction minière et dans les autres services.

Tableau 3 :Taux d'activité des femmes par groupes d'âge

Groupes d'âge	Femmes résidentes (en milliers)	Femmes actives (en milliers)	Taux d'activité Femmes (%)	Taux d'activité Hommes (%)
10-14	1 944,7	205,4	10,6	5,5
15-19	16 254,7	617,8	37,3	24,2
20-24	1 466,6	865,8	59,0	62,5
25-29	1 132,9	750,6	66,3	89,8
30-34	864,6	601,2	69,5	95,9
35-39	732,7	522,1	71,3	96,9
40-44	597,3	439,1	73,5	96,5
45-49	597,8	434,4	72,7	95,0
50-54	525,2	378,3	72,0	92,4
55-59	369,5	247,2	66,9	87,7
60 et +	669,5	337,1	50,4	71,2
Total	10 555,5	337,1	51,8	59,7

Source: INS, Profil de la femme, 1994, p. 24

Tableau 4 : Répartition de la population féminine occupée et chômeuse par région selon le secteur d'activité (%)

Région	Secteur d'activités				Zaire
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Indéterminé	
Kinshasa	13,4	6,7	78,5	1,4	100
Bas Zaire	87,5	1,3	11,0	0,2	100
Bandundu	90,6	0,6	8,6	0,2	100
Equateur	81,1	1,4	17,4	0,1	100
Haut Zaire	91,1	1,0	7,9	0,1	100
Kivu	94,2	0,8	5,0	0,0	100
Shaba	85,1	2,5	12,3	0,1	100
Kasaï Oriental	85,8	0,9	13,3	0,0	100
Kasaï Occident	87,5	1,0	11,5	0,0	100
Zaire F	86,4	1,3	12,1	0,2	100
Zaire H	63,9	12,3	23,4	0,4	100

Source: INS: Profil de la femme, 1994 p.30

Graphique 1: Les secteurs d'activité au Zaïre en 1984 (%)

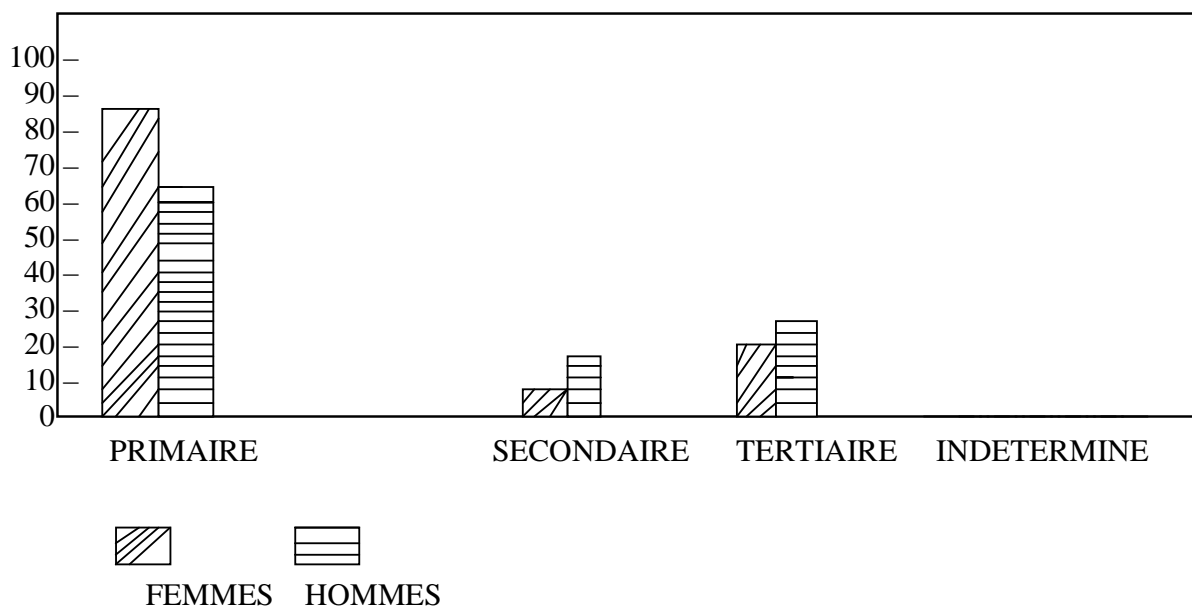


Tableau 5 : Répartition de la population féminine occupée et chômeuse par région selon la situation dans la profession en %

Région	Situation dans la profession						Total
	Employé	Indépend	Salarié	Apprenti	Aide famil	Indétermin	
Kinshasa	0,3	63,3	21,3	0,3	7,3	7,5	100
Bas Zaïre	0,2	67,3	3,8	0,2	27,8	0,7	100
Bandundu	0,2	66,1	2,0	-	30,8	0,9	100
Equateur	0,1	43,0	2,1	-	53,3	1,5	100
Haut Zaïre	0,1	38,8	1,8	-	58,0	1,2	100
Kivu	0,1	35,5	1,7	-	61,0	0,7	100
Shaba	0,1	38,4	3,4	-	57,2	0,8	100
Kasaï. Or	0,1	39,9	1,8	-	57,1	1,1	100
Kasaï. Occ.	0,2	45,5	1,6	-	51,3	1,1	100
Zaire	0,2	46,4	2,9	4,2	46,3	0,1	100

Source: INS, Profil de la femme, 1994, p. 28

Ce qui frappe surtout dans la structure de l'emploi des femmes africaines, c'est qu'elles sont généralement absentes des secteurs modernes de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du commerce alors que dans le secteur traditionnel elles y occupent une place dominante (Unesco, 1984)

Lorsqu'on examine les données du Kivu, province essentiellement agricole, l'on est attiré par la grande proportion des femmes qui se sont faites recenser comme aide familiale. Sachant par ailleurs que ce sont les cultures vivrières réalisées dans des unités familiales non modernisées (tableau 5) qui contribuent sensiblement au P.I.B., il ne fait pas de doute que le travail accompli par la femme n'est pas rémunéré à sa juste valeur. En d'autres termes, la femme est exploitée à dessein ; c'est la raison pour laquelle on l'écarte du secteur moderne de l'agriculture.

La citadine

La colonisation avait structuré l'économie du pays sur l'exportation des produits miniers, principalement le cuivre. L'effondrement du cours du cuivre dans les années 1980 a créé une dépression économique sans précédent et qui perdure. Avant les années 1990, la plupart des familles vivaient du salaire que le père (chef de famille) rapportait à la fin du mois. L'opinion était que la femme d'un fonctionnaire ou d'un employé ne devait pas exercer une activité lucrative, le mari se sentait amoindri lorsque sa femme devrait chercher un gagne-pain. C'est dans ce même esprit que le code du travail dans son article 4 « stipule que la femme mariée peut valablement engager ses services sauf opposition expresse du mari ».

A partir des années 1990, la crise économique, le Programme d'Ajustement Structurel, la mauvaise gouvernance ont sensiblement réduit le niveau de vie des salariés. Les pillages perpétrés en 1991 et en 1993 ont parachevé la destruction de quelques entreprises qui résistaient

encore plongeant le peuple congolais dans un marasme économique indescriptible à travers une disparition de près d'un milliard de dollars d'infrastructures et de disponible en caisse.

La fermeture de plusieurs entreprises, l'amenuisement et le non paiement des salaires des fonctionnaires ont contraint les femmes à exercer une activité lucrative pour la survie de la famille. La femme est appelée à accomplir une double journée de travail à l'extérieur et à l'intérieur du ménage. Kinshasa la capitale de la RDC, renferme la plus grande proportion (57,3 %) des femmes évoluant dans le secteur informel (INS, Profil... 1994). Dans la plupart des centres urbanisés, il se dégage une augmentation de la proportion des femmes actives dans le secteur informel. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet engouement.

Les conditions d'accessibilité à ce secteur sont à la portée de tout le monde. De plus, pour celles jouissant d'une certaine instruction, le contexte économique ne permet pas la création des nouveaux emplois. Il s'agit d'une question de survie de la famille, le mari, employé, chômeur ou fonctionnaire qui s'offusquait de voir sa femme exercer une activité lucrative, l'incite à sortir du foyer compte tenu du fait que la plupart d'activités menées dans le secteur informel sont pour lui quelque peu dégradantes. Il convient de souligner que le petit commerce se réalise dans un contexte économique catastrophique avec un taux d'inflation annuelle de 354,17 % (Banque Centrale, 1999) . Il est illusoire de croire que la femme pourra s'épanouir ou aspirer à un progrès. La femme vit sous stress car les gains obtenus ne peuvent même pas satisfaire les besoins fondamentaux de nourriture, de logement ,de frais scolaire et autres frais de santé.

Parmi les commerçantes, celles qui disposent d'un capital plus ou moins consistant qui leur permet de louer un logement décent et de satisfaire les besoins primaires de la famille, peuvent envisager une promotion à travers les tontines qui leur permettent de renforcer leurs capitaux et de progresser tant bien que mal et même de jouir du revenu de leur travail.

Le marasme économique génère un processus de ruralisation de la capitale. Chaque jour qui passe voit en effet grossir le nombre des femmes maraîchères qui ne sont autres que les femmes des fonctionnaires, des enseignants, y compris celles des professeurs d'Université, les femmes des militaires, les femmes de sans emploi (DDK, 1998 p.102)

La salariée

La faible proportion (2,9%) des femmes salariées est due principalement au manque de qualification. Celles qui travaillent effectivement occupent des fonctions subalternes. En plus des préjugés liés à son sexe, la femme subit une discrimination juridique à travers plusieurs articles du code du travail qu'il ne sied pas de citer dans le cadre de ce travail.

Sollicitée sur plusieurs plans, la femme est à la fois nourricière, reproductrice et productrice. Il en résulte des conflits des rôles entre époux et épouses, entre le rôle ménager et le rôle économique, entre la fonction maternelle et la fonction de production (Mwabièrè 1994, 9)

REPARTITION DE LA RICHESSE

Avant de poursuivre, nous souhaiterions préciser le sens à attacher au terme « richesse ». Dans notre approche, le concept de richesse renferme plusieurs composantes dont les principales sont : le revenu, l'épargne, l'exercice de ses droits, l'accessibilité à des services et avantages qui garantissent un mieux être. En effet, loin de nous limiter à des notions purement économiques du revenu ou de l'épargne, nous avons considéré le terme richesse dans son acception la plus large c'est-à-dire dans sa dimension économique et sociale. Nombreux sont les pays ayant connu une croissance économique spectaculaire sans pour autant réduire la pauvreté de la majorité de la population à cause de certains facteurs socio-culturels et d'une mauvaise répartition de la richesse.

En ce qui concerne la femme congolaise, le faible niveau de revenu per capita nous renseigne amplement sur sa situation. Notre préoccupation est de scruter à l'aide de quelques données disponibles, le niveau de pauvreté de la femme par rapport à l'homme. Avant de nous étendre largement sur le revenu, nous présentons quelques indicateurs relatifs aux composantes de la richesse qui dénoncent la discrimination dont la femme est victime.

Tableau 6. Quelques indicateurs

Indicateurs	année	sexe	valeur	références
Taux d'activité par sexe	1995	M F	43 % 42 %	Rapport Mondial Sur le développement Humain 1998 p.186
Taux d'alphabétisation des adultes	1995	M F	82,5 % 54,1 %	ENSEF ZAIRE 1995, p.65
Pourcentage des femmes parlementaires et occupant des hautes fonctions administratives	1998	F	3,7 %	Rapport Mondial Sur le développement Humain 1998 p.176
Nombre de femmes juges	1998	F	22	Programme pour la promotion de la femme congolaise 1998 - 2003
Indice sexospécifique du développement humain	1995	F	0,418	Rapport Mondial Sur le développement Humain 1998 p.169
Mortalité maternelle sur 100.000 naiss/vivantes	1999	F	1837	Promotion de la santé de la reproduction p.5
Morbidité	1993	F	+ de 33,98 % par rapport à l'ensemble consulté	Enquête sur les conditions de vie et la situation socio économique des ménages en milieu rural, Nov. 1994 p. 2

Les Nations-Unies recommandent aux gouvernements de prendre conscience des relations qui existent entre population, pauvreté, absence d'équité et inégalité entre les sexes, santé, éducation, environnement, ressources financières et humaines et développement (ONU rapport,1999). Le grand problème de la République Démocratique du Congo depuis son accession à la souveraineté internationale c'est la mauvaise gouvernance.

Certes, l'effondrement des cours des matières premières, le programme d'ajustement structurel ont leur part de responsabilité dans la paupérisation de la population congolaise mais la femme congolaise subit en plus le contrecoup de l'absence d'une action gouvernementale résolue axée sur des stratégies orientées vers la réduction des inégalités tant sexuelles, économiques que sociales.

Dans le milieu rural

Tableau 7: Production du secteur moderne et du secteur traditionnel en 1987
(en millions de zaïres courants)

Sous- secteurs d'activité	Tous secteurs		Secteur moderne		Secteur traditionnel	
	Production	C.I.	Production	C.I.	Production	C.I.
Agriculture, Elevage, Chasse, Pêche , Bois	279 472	29 818	10 332	4 915	269 140	24 903
Agriculture	172 353		3 034		169 320	
Elevage, Chasse	33 138		3 617		29 521	
Pêche	27 800		0		27 800	
Bois	46 181		3 681		42 500	

Source: INS et PRAIGEFI : Synthèse de révision des comptes nationaux
C.I. = Consommation intermédiaire des branches d'activité (la valeur ajoutée brute=Production – C.I.)

Tableau 8: Evolution des différents secteurs du PIB à prix constants en milliards de zaïres de 1987

Secteurs	1994	1995	1996	1997	1998
Agriculture	290,40	283,80	275,80	268,90	262,30
Industries	84,90	94,10	100,30	89,30	83,60
Services	163,80	162,70	158,90	149,50	132,40
PIB	543,90	547,70	541,80	507,70	478,30
Taux de croissance	-3,9	0,7	-0,9	-6,4	-5,8

Source: INS, Carte statistique de la RDC,1999, p. 17

Les données du tableau 6 prouvent à suffisance que l'agriculture apporte la part la plus importante (51%) dans la production intérieure brute de la RDC depuis l'effondrement des mines de la Gécamines et la chute du cours du cuivre.

Si cette agriculture était modernisée, cet apport au PIB aurait été plus substantiel, mais selon les données du tableau 5, il n'en est rien. C'est le secteur traditionnel qui est déterminant dans l'agriculture de la RDC. Etant donné que ce sont les femmes qui sont majoritaires dans le secteur traditionnel et que celui-ci contribue significativement au PIB, il appert que ce sont les femmes qui contribuent à cette production.

Malheureusement, les données contenues dans le tableau 4 révèlent qu'elles se sont déclarées "aide familiale" à 46,3%. Elles produisent sans pour autant jouir du revenu de cette production car c'est l'homme qui est le chef de l'unité familiale de production. D'autre part, selon les données publiées dans le rapport sur le développement humain, le PIB en Parité du Pouvoir d'Achat (PPA), pour l'année 1997, était de 1 117 dollars pour les hommes et de 648 dollars pour les femmes. En 1998, il est passé à 1 060 dollars pour les hommes et 590 pour les femmes (PNUD, 1999, p.140 et 2000, p.164). Bien qu'elles travaillent 69,9 heures par semaine contre 41,9 heures pour les hommes, leur contribution constitue presque la moitié de celle des hommes principalement à cause du fait que la grande partie de la production agricole provient du café et du bois, domaine où elles sont, si pas exclues du moins rares. Souvent, la femme qui exerce le commerce ambulancier n'est que la gérante; c'est souvent le mari qui est le patron.

Il n'y a que les célibataires, les divorcés et les veuves qui peuvent prétendre être maîtresses de leur activité commerciale. Compte tenu du faible niveau de modernisation de notre agriculture, il est évident que le taux de participation de la femme dans le secteur moderne sera aussi faible ainsi que le revenu qu'on pourrait en tirer.

Comme il a été démontré que les femmes sont presque absentes du secteur moderne de l'agriculture, un moyen efficace d'améliorer la répartition du revenu serait de moderniser d'abord l'agriculture vivrière et de leur octroyer un salaire conséquent. Ce salaire fixe aura un effet immédiat sur leur condition et si cette obligation s'accompagne d'un minimum d'instruction de base et de formation professionnelle, la productivité et la répartition des revenus s'amélioreront nécessairement (UNESCO, 1984, p. 48)

Dans le milieu urbain

La ménagère

Le travail accompli par la ménagère est, comme partout dans le monde, un travail social, non valorisé et non productif (Kayiba, 1981, p.7) . En RDC, les us et coutumes contribuent à la non valorisation des travaux domestiques et, de ce fait, place la femme dans une situation de double exploitation quand elle doit exercer une activité lucrative en dehors de son foyer.

De surcroît, à la mort de son époux, elle ne bénéficie ni d'une rente de survie ni de l'assurance vieillesse et vit dans l'insécurité juridique la plus totale (DDK, 1998, p.106)

La commerçante

La crise économique qui caractérise notre pays exige présentement de toute femme l'exercice d'une activité lucrative pour subvenir aux besoins du ménage comme nous l'avons

souligné préalablement. Notre préoccupation est d'appréhender dans quelle mesure cette activité procure à la femme une part équitable au revenu national.

Avec un revenu per capita de 120 dollars US par an et un taux de croissance de -5,8 % , l'on ne peut se faire d'illusion quant au pouvoir d'achat du congolais (INS, Carte statistique, 1999, p.18).

Lorsque c'est le mari qui est le pourvoyeur du capital, la femme est tout simplement gérante dudit commerce. Cependant, en examinant la situation de plus près, l'on se rend compte que la femme ne se contente pas de gérer. En effet, la plupart des commerçantes organisent des tontines pour relever leurs capitaux. N'eut été le mauvais contexte économique, elles pourraient progresser d'une manière palpable. Cette activité ne permet pas à la femme de s'épanouir, principalement parce que le revenu qu'elle en tire est non seulement minime mais aussitôt englouti dans les besoins du ménage. En d'autres termes, il est difficile que la femme puisse jouir effectivement du revenu qu'elle a généré à sa guise parce qu'elle est contrainte de le dépenser aussitôt. Dès lors, il n'y a guère de perspectives de promotion et la situation de la femme demeure et demeurera longtemps dramatique.

Pourtant, dans les pays africains où existe une stabilité économique relative il a été constaté que la femme africaine est capable de s'organiser, de se surpasser, de se prendre en charge et de devenir une grande opératrice économique comme "les Nana Benz du Togo".

Vu l'importance de la femme dans le secteur informel, il appartient au gouvernement d'assainir l'environnement politico-économique et de promouvoir une politique des micro-crédits comme cela se fait ailleurs pour encourager les femmes. Au moins les revenus des femmes profitent à tous les membres du ménage par rapport à ceux des hommes (Assogba, 1990, p.17).

Ce qui est paradoxal avec la femme congolaise c'est le fait de ne pas percevoir l'incompatibilité entre son intense activité et sa haute fécondité. Elle ne comprend pas qu'avec ce double rôle de commerçante et de ménagère parachevée par une fécondité élevée, elle s'esquinte, hypothèque sa santé, son bien-être, en définitive sa vie. C'est pourquoi le programme des naissances désirables devra revoir ses stratégies et ses objectifs pour sensibiliser la femme sur cette question primordiale compte tenu du fait qu'au stade actuel, l'action du programme des naissances désirables ne se perçoit pas sur le terrain.

La salariée

Suivant le tableau 4, la proportion des femmes salariées est de 2,9% .

Notons que la majorité des femmes se trouve dans les bas échelons de la hiérarchie du fait de leur manque de qualification.

Aux bas échelons correspondent des bas salaires. Par conséquent, pour améliorer le statut de la femme, il faudra une action concertée du gouvernement pour faciliter l'accès des filles aux études. Malheureusement, à l'heure actuelle, le gouvernement a réduit sensiblement le budget de l'éducation au point que toutes les dépenses scolaires sont à charge des parents en principe et des femmes en réalité, car ce sont elles qui font vivre les familles. Dans ce contexte, lorsqu'il faut sélectionner parmi les enfants à scolariser, ce sont les filles qui sont délaissées au profit des garçons pour des raisons socio-culturelles.

Par ailleurs, du fait de sa fonction biologique, la femme est victime de ponction salariale durant la période du congé de maternité et pourtant tous les congolais sont pronatalistes. Bien qu'en République Démocratique du Congo, il n'existe pas de discrimination salariale, les préjugés font que souvent la femme, même qualifiée pour occuper un poste de responsabilité se

voit disqualifiée à cause de son sexe. Pourtant, en occupant ce poste, elle aurait bénéficié d'un revenu plus important qui lui aurait permis de s'épanouir.

Les employeurs arguent que le rendement des femmes est inférieur à celui des hommes. Cela peut être possible. Mais ne serait-il pas plus juste de chercher à savoir pourquoi il en est ainsi ? En tout état de cause, les femmes congolaises ne sont pas moins douées que les hommes, mais il existe plusieurs facteurs qui concourent au faible rendement de la plupart des femmes. Citons entre autres le manque de confiance en soi, le manque d'instruction, les préjugés, les us et coutumes, la tradition ancestrale, la législation, le degré de sollicitude de la femme...

Le gouvernement peut donner l'exemple en instituant un système de quota sexuel en son sein et dans les entreprises para-étatiques, mais sur base des critères objectifs.

Si par le passé, le gouvernement et certaines entreprises para-étatiques avaient imposé le système d'africanisation des postes jadis occupés par les colons belges, ne serait-il pas équitable de le faire présentement pour les femmes, car elles représentent plus de la moitié de la population congolaise ?

CONCLUSION

Tout au long de cette communication, l'on est impressionné par le taux élevé de reproduction et le taux élevé d'activité de la femme congolaise. Conformément à cette grande contribution sociale et économique de la femme, il aurait été évident de lui octroyer une part juste dans la richesse du pays. Malheureusement, cela n'est pas le cas. Il appartient aux décideurs de prendre en compte les recommandations suivantes pour assurer une meilleure et équitable répartition de la richesse du pays entre les hommes et les femmes.

Lors de l'élaboration des plans de développement, il faudra adopter une approche intégrée dans la conception des politiques et des plans de développement.

Dans ces plans de développement, la variable femme devra bénéficier d'une attention particulière ayant pour but d'assurer une certaine justice sociale car du fait des inégalités sexuelles, les Etats perdent beaucoup sur le plan socio - économique (FNUAP, 2000, p. 2). Il s'agira de privilégier quelques objectifs prioritaires tels que :

- garantir la scolarité des enfants (filles et garçons) en assurant des salaires acceptables aux parents et en octroyant au Ministère de l'Education Nationale un budget conséquent ;
- assurer la paix sociale, une meilleure gouvernance et l'assainissement du contexte économique pour créer des emplois ;
- créer et encourager les banques et les caisses d'épargne à accorder des micro-crédits aux femmes, parce que ce sont elles qui ont la charge familiale ;
- assurer une adéquation entre croissance économique et croissance démographique à travers un assainissement économique et une politique de population engagée ;
- moderniser l'agriculture vivrière pour incorporer cette main- d'œuvre féminine en vue de lui assurer un revenu conséquent ;
- supprimer certaines dispositions légales discriminatoires vis - à - vis des femmes ; inclure dans les cours d'éducation civique les notions du respect de la femme en tant qu'être humain à part entière pour combattre les préjugés, les us et coutumes défavorables à la femme.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ahmed Bahri, Impact de l'évolution du rôle de la femme sur la fécondité – cas de quelques pays de l'Afrique de l'ouest, in perspectives internationales du planning familial, New-York, 1988.
2. Annan – Yao Elizabeth, Dynamique de population et l'impact des programmes d'ajustement structurel sur les femmes en Afrique, UEPA, n° 13, mars 1998.
3. Assogba L. N . Mesan, Statut de la femme , Structures familiales, Fécondité: Transition dans le golfe du Bénin, Paris, novembre 1990, Les dossiers du CEPED , n° 14.
4. Banque Centrale Du Congo, Rapport annuel, Kinshasa, 1996.
5. Coulibali P. et Pool D.I., Un essai d'explication des variations de la fécondité en Haute Volta et au Ghana, Population et Famille, n° 34, 1975-1, pp 29-53.
6. Département de Démographie de l'Université de Kinshasa et FNUAP, La question démographique en R.D.C., Kinshasa, mai 1998
7. FNUAP, Etat de la population mondiale 2000, New – York.
8. FNUAP, Vivre ensemble dans des mondes séparés, New – York, 2000
9. Helene Ware, Women's work and fertility in Africa in the fertility of working women, New York, 1977, p. 9.
10. Kayiba Mbelu, Emploi et fécondité en Afrique, mémoire de fin de stage, Bucarest, juin 1981.
11. Institut National de la Statistique, Profil de la femme au Zaïre, Kinshasa, 1994.
12. Institut National de la Statistique, Carte statistique de la R.D.C., Kinshasa, juillet 1999
13. Institut National de la Statistique et PRAIGEFI, Synthèse de révision des comptes nationaux, Kinshasa, 1990.
14. Ministère du Plan, UNICEF, PNUD, OMS, Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre en 1995. Rapport final, Kinshasa, février 1996.
15. Ministère Du Plan, DPRH, INS, Etat des lieux des informations sur la santé de reproduction, les stratégies de populations et développement, le VIH/ SIDA, le plaidoyer ainsi que les population sinistrées 1995 – 1999 Vol. I, Kinshasa, décembre 2000.
16. Muhindo Gyenano, PNUD, Estimation du nombre d'heures ouvrées par semaine, sexe et branche d'activité et de la population inactive du Zaïre par type d'inactivité, Kinshasa, 1994.
17. Mwabiére Lepina M.C., Impact des statuts de la femme sur ses comportements démographiques au Zaïre, Kinshasa, février 1994.
18. Nations Unies, CIPD 94, Résumé du programme d'action, New York 1995.
19. OMS/RDC, Promotion de la santé de la reproduction, Kinshasa, 1999.
20. OXFAM, Mortalité maternelle à Kinshasa, document inédit.
21. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1999.
22. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2000.
23. UEPA, NPU, La population africaine au 21^{ème} siècle, Vol III, Actes de la Conférence, Durban, décembre 1999.
24. UNESCO, Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement in Etudes socio – économiques, " Le cas du Nigeria et de l'Uganda", 1984.